

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO-MARIN	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. Gaston FOUCHERES	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Animation Pôle de Compétitivité Vitagora - Demande de subvention 2016**

Lancé il y a 10 ans par le Grand Dijon, le Pôle de Compétitivité Vitagora Goût Nutrition Santé se classe aujourd'hui selon l'évaluation menée dernièrement par l'Etat dans le premier groupe de pôles considérés comme très performants.

Les travaux de Vitagora se basent sur la thématique principale « de l'alimentation durable au service du bien-être des consommateurs ». Ses objectifs sont déclinés sur trois domaines d'actions stratégiques qui sont :

- Goût (préférences et comportements alimentaires, qualités organoleptiques des produits) ;
- Préservation du capital santé (nutrition ciblée, probiotiques, ...) ;
- Productions agricoles et alimentaires plus respectueuses de l'environnement.

Avec un périmètre d'intervention élargi à la région parisienne, le pôle peut se prévaloir aujourd'hui de 200 membres cotisants dont 168 entreprises, un nombre en progression de 15% par rapport à 2014, ce qui lui permet d'être l'un des rares pôles français à avoir un budget majoritairement financé par des fonds privés, signe de son attractivité croissante.

Le pôle permet aux projets innovants d'accéder plus vite à leurs marchés, tout en contribuant au rayonnement international de l'excellence française. Ce rayonnement s'est notamment traduit à travers sa présence à l'Exposition Universelle de Milan 2015, seul pôle français à être partenaire du pavillon de la France.

En terme de retombées pour le territoire, c'est 901 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire prévisionnel, 80 emplois créés à la fin 2014 et 365 emplois prévus d'ici fin 2019 pour les projets financés et terminés avant fin 2013.

Pour mémoire, le Contrat de Performance 2013-2018 signé avec l'Etat et l'ensemble des collectivités partenaires vise à l'amélioration de l'efficacité du passage de la R&D à la mise sur le marché. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des PME en leurs facilitant l'accès au financement, à l'international et plus généralement aux compétences et au conseil.

Par courrier en date du 26 octobre 2015, VITAGORA sollicite le Grand Dijon pour le versement d'une subvention de 40.000 € au titre du fonctionnement du pôle et du Forum International VITAGORA et de 10.000 € au titre de l'opération « Appetite for Innovation ».

Cette 3ème édition d'« Appetite for Innovation », menée en partenariat avec AgroSup, l'agence régionale ARDIE, Dijon Développement et la CCI International, consistera à faire venir les 9 et 10 juin 2016 sur Dijon une quinzaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire sur le thème des technologies de rupture en alimentaire, pour rencontrer des entreprises du pôle.

Sur un budget de fonctionnement prévisionnel 2016 du pôle de 1.255.000 € (ci-joint en annexe), il est donc proposé de participer à hauteur de 40.000 €, un montant en diminution par rapport à celui de l'année dernière (48.000 €) et d'apporter une aide exceptionnelle de 10.000 € en faveur de la manifestation « Appetite for Innovation ».

Le mode de versement proposé est le suivant :

- concernant le fonctionnement du pôle, un montant de 40.000 € en une seule fois dès notification de la présente convention ;
- concernant « Appetite for Innovation », un premier versement de 5 000 € sur présentation du budget et du plan de financement de l'opération et le solde de 5 000 € sur présentation du bilan de l'opération.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association VITAGORA, une subvention de 50 000 € au titre de son fonctionnement pour l'année 2016, pour l'organisation de son Forum International et pour l'opération intitulée « Appetite for Innovation » selon le mode de versement pré-cité ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2016.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS